

Les célébrités sont-elles utilisées pour promouvoir la Scientologie ?

Dans la plupart des religions occidentales, on naît catholique, protestant, israélite ou musulman, l'individu dès son plus jeune âge apprend à suivre les rites et les règles de sa religion sans se poser trop de questions. Très souvent, ces rites sont l'occasion de réunions familiales et donc semblent resserrer les liens familiaux. Il en est tout autrement pour la Scientologie ; on ne naît pas scientologue, on le devient, c'est un choix personnel qui nécessite une prise de conscience.

Mais **comment devient-on scientologue** ? On le devient en lisant un livre, en en entendant parler par un ami, en lisant une brochure, un prospectus ou en faisant un test de personnalité ou en venant visiter une église de Scientologie. Mais, à chaque fois, il y a un ingrédient nécessaire supplémentaire, c'est vouloir améliorer un aspect de sa propre vie ou vouloir aider les autres à s'améliorer, **sans cette volonté, on ne devient pas scientologue.**

Cette volonté, cette prise de conscience se développe soit en suivant un cours de base, de l'audition ou même un test de personnalité, qui permettra à la personne de faire le point avec elle-même dans les zones de sa vie. Mais la première étape est de ressentir un *besoin de changement* pour passer ensuite à *une demande d'amélioration* tout cela est décrit précisément en Scientologie sur le tableau appelé *Pont vers la liberté totale* qui contient une échelle graduée des niveaux de conscience. Pour la religion de Scientologie, le **salut passe par l'amélioration du niveau de conscience de la personne, étape par étape.**

Il est donc nécessaire que la Scientologie se fasse connaître auprès de tous, par des activités de prosélytisme. Dans toutes les religions, les **activités de prosélytisme** existent qu'elles soient qualifiées d'activités missionnaires ou devoir d'évangélisation, ces activités sont inhérentes et peuvent se définir comme « **le zèle déployé pour répandre la foi et recruter des adeptes.** »

Ceci est vrai pour les scientologues de toutes conditions, employés modestes ou « stars » planétaires, mais comme ces dernières sont plus exposées médiatiquement, elles font forcément couler plus d'encre et leur engagement spirituel devient plus visible,

Ainsi en a jugé la Cour Européenne des Droits de l'Homme le 24/02/1998 :

"La Cour souligne d'emblée que si la liberté religieuse relève d'abord du for intérieur, elle implique...celle de "manifester sa religion", y compris le droit de convaincre son prochain, par exemple au moyen d'un enseignement".

La liberté de diffusion des convictions religieuses est la conséquence logique de deux formes de libertés qui sont : la liberté de manifester sa religion ou sa conviction et la liberté d'expression.